

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT – \* ECOLE N° 9 \*

---

Le Projet d'Établissement ne peut se concevoir, s'élaborer et se pratiquer sans faire référence à un projet pédagogique qui lui-même découle d'un projet éducatif.

- Le projet éducatif est l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels le pouvoir organisateur définit ses objectifs éducatifs.
- Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent au PO de mettre en œuvre son projet éducatif.

Voir projet éducatif de l'enseignement Communal Forestois, fondé lui-même sur le projet du réseau officiel subventionné ci-après.



*« Il faut apprendre à se servir de ses mains parce qu'au bout de chaque doigt, il y a un petit cerveau ».*

- Tomi Ungerer

## Le Projet Educatif du Réseau Officiel Subventionné

*« S'il n'y avait pas l'enfant à élever, à protéger, à instruire et à transformer en homme pour demain, l'homme d'aujourd'hui deviendrait un non-sens et pourrait disparaître » - O. Descroly*

Au niveau d'un réseau d'enseignement, le PROJET EDUCATIF constitue un projet de politique de l'éducation auquel adhèrent les responsables des communautés éducatives et dont la mise en œuvre est assurée par l'équipe éducative locale dans le cadre de son PROJET PEDAGOGIQUE.

Une nécessaire cohérence existe donc entre projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

Le réseau officiel subventionné est :

- *Un réseau officiel puisqu'il est organisé par des pouvoirs publics : les communes et les provinces.*
- *Un réseau subventionné bénéficiant de subventions en provenance de l'Etat.*
- *Un réseau qui associe des pouvoirs organisateurs de petites, moyennes et grandes importances.*
- *Un réseau démocratique, proche des citoyens, puisque géré par des mandataires élus par la communauté locale et responsable vis-à-vis d'elle.*
- *Le premier réseau d'enseignement fondamental qui regroupe 47% des effectifs scolaires.*

Faisant siennes, les valeurs reprises dans les décrets du 24 juillet 1997 sur les missions prioritaires de l'école et du 14 mars 1995 relatif à l'école de la réussite, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, association représentative et porte-parole de réseau au niveau de l'enseignement fondamental, spécial et artistique à l'horaire réduit, entend défendre, dans le respect et la tolérance, une école communale ouverte à tous, respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, proche du citoyen, centrée sur le développement et l'épanouissement de l'enfant.

*« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends».*

- Benjamin Franklin

## 1/ Citoyenneté Responsable

**Préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres.**

L'École communale ou provinciale proche du citoyen est démocratique.

Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elle encourage le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elle est par excellence le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non engagement et de passivité ; elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

Comment ?

- Favoriser la communication entre élèves, entre élèves et professeurs.
- Utiliser un langage correct.
- Clarifier les droits et devoirs de chacun dans chaque classe en participant à l'élaboration d'un règlement d'école.
- Droit à l'erreur pour tous.
- Développer tous les modes d'expression (parole, dessin, écriture, chant, etc.).
- Ecouter l'enfant et lui permettre de s'expliquer.
- Respecter autant le matériel personnel que collectif (crayons, stylos, jusqu'à l'ordinateur et le matériel de gymnastique).
- Observer et protéger l'environnement autant dans l'école qu'autour de celle-ci et lors des classes de dépaysement, de mer, de neige, organisées à l'initiative des titulaires de classe.
- Initier au tri des déchets.
- Favoriser son équilibre.
- Susciter le goût de la culture.
- L'éduquer au respect.
- Lui donner l'envie de participer à la vie du quartier.

## 2/ *Respect des Droits de l'Enfant*

**L'école communale ou provinciale, respectueuse des droits de l'enfant, prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux-être affectif, physique et intellectuel.**

La gestion dynamique de l'école génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, l'esprit critique, etc.

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent la motivation nécessaire pour atteindre ces objectifs.

L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.

Comment ?

- *Informar l'enfant de ses droits mais aussi de ses devoirs.*
- *Développer un climat convivial.*
- *Encourager la participation par les apports personnels des enfants et en organisant le conseil d'école.*
- *Exercer son choix dans le travail en ateliers.*
- *Profiter de la grande diversité des cultures.*

*« Tu ne peux pas tout enseigner à un homme ; tu peux seulement l'aider à le trouver en lui ».*

- Galilée

### 3/ Maîtrise des Compétences de Bases

**L'école communale ou provinciale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition.**

Ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Comment ?

- *Respecter le programme officiel.*
- *Utiliser des méthodes pédagogiques en évolution tout en conservant des structures traditionnelles.*
- *Participer à des formations continuées.*
- *Donner du sens aux apprentissages.*
- *Assurer la continuité des apprentissages et le respect du rythme de chacun par le choix et la création de référentiels communs, par les manuels scolaires.*
- *Donner le goût de la lecture (bibliothèque de classe, bibliothèque AP8, prix VERSELE)*
- *Ouvrir l'école au monde social, culturel et sportif par le biais d'activités diverses et avec l'aide de partenaires extérieurs.*
- *Participer à des cours de natation ?*
- *Organiser différentes excursions, visites, sorties.*
- *Bénéficier d'une éducation musicale assurée par un professeur spécialisé.*
- *Bénéficier d'une éducation physique assurée par un maître spécialisé.*
- *Bénéficier de cours de néerlandais assurés par des professeurs spécialisés.*

« Il faut apprendre pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour juger ».

- Narada

#### 4/ *Egalité des Chances*

L'école communale ou provinciale, ouverte à tous, refuse toute sélection sociale ou économique : elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés.

Aussi, les PROJETS PEDAGOGIQUES s'inscriront dans la politique de l'éducation du réseau qui constitue un cadre de référence et de réflexion. Ils seront élaborés en tenant compte des aspirations et des besoins spécifiques des communautés éducatives locales.

Comment ?

- *Favoriser l'éveil aux professions.*
- *Respecter le rythme de chacun (évaluation formative).*
- *Respecter le rythme de l'élève (pédagogie différenciée).*
- *Suivre les nouveaux décrets.*

*« L'éducation ne doit pas consister à préparer l'enfant à l'avenir, ou à le modeler de certaines façons ; elle doit être la vie même de l'enfant... c'est à partir du développement concret de l'enfant, de ses besoins et de ses élans, de ses sentiments et de ses pensées, que doit se former ce qu'il sera, grâce à l'aide intelligente du maître. Les éducateurs ne peuvent avoir d'autre prétentions. Fuyons comme la peste cette idée néfaste que tous les enfants doivent être jetés dans le même moule : chaque enfant est un être unique et le but ultime de toute éducation est de prendre l'enfant avec tous ses défauts, avec toutes ses imperfections, avec toutes ses possibilités, tel que la nature nous l'a fourni, et d'en tirer le mieux possible».*

- John Locke

## Le Projet Pédagogique du Réseau Officiel Subventionné

Le projet éducatif du réseau officiel subventionné définit sa spécificité à travers les grandes valeurs humanistes et démocratiques d'un enseignement public. Toutefois le chemin qui va des grandes intentions à la pratique des classes est souvent difficile.

Un projet, pour être réellement éducatif, doit avoir des répercussions directes et quotidiennes sur la vie scolaire. Les intentions, les buts et les valeurs étant clairement exprimés dans notre projet éducatif, il nous reste à définir les options pédagogiques et les choix méthodologiques permettant sa mise en œuvre dans nos écoles, dans le respect de l'autonomie des pouvoirs organisateurs.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Mission » du 24 juillet 1997. Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage. Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre école continue à progresser vers une école de la réussite ambitieuse pour tous. Il opte pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale.

*« Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ».*

- Edgar Morin

**L'Enfant, centre du projet,**

**Pourra construire ses savoirs,**

**Les intégrer et les réinvestir au quotidien...**

**Tel est notre défi !**

## Le Projet Educatif et Pédagogique de l'Enseignement Communal Forestois

### 1/ Philosophie de Base

L'enseignement communal forestois adhère au réseau officiel subventionné :

- *Réseau officiel organisé par un pouvoir public : la commune, institution démocratique, reflet de la vie locale.*
- *Réseau subventionné : bénéficie de subventions provenant de la communauté française.*

Faisant siennes, les valeurs reprises dans les décrets du 24 juillet 1997, définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental, et du 14 mars 1995, définissant la promotion d'une école de la réussite. Le pouvoir organisateur entend :

**Promouvoir une école communale démocratique, ouverte à tous et dotée de savoirs solides !**

L'enseignement communal, respectueux des droits de l'enfant, se doit de former des citoyens :

- *Responsables, créatifs, tolérants et capables de se remettre en question.*
- *Dotés de compétences solides et aptes à les actualiser en performance.*

Citoyens qui participent à la construction d'une société démocratique solidaire et multiculturelle :

- *Qui vise la promotion de tous ses membres et s'enrichit des différences.*
- *Qui défend la liberté, favorise l'initiative et développe le sens des responsabilités.*
- *Qui veille à la qualité de la vie.*

« Etudie, non pour savoir plus, mais pour savoir mieux. ».

- Sénèque

## *2/ L'école communale visera à*

- *Exposer et commenter les faits avec la plus grande objectivité possible.*
- *Respecter la diversité de ceux qui la fréquentent.*
- *Prendre conscience de l'importance de chacun pour la construction d'une société adaptée aux données fondamentales actuelles.*
- *L'apprentissage, non seulement des droits, mais aussi des devoirs de l'homme en tant que tel et en tant que citoyen.*
- *L'éducation à la démocratie dans toutes ses dimensions.*
- *Promouvoir l'expérimentation, la recherche qui favorisent l'acquisition de savoirs construits et solides.*

*« Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre ».*

- Pierre Dehaye

### *3/ L'école communale sera celle où*

- *L'organisation en cycles permettra à chaque enfant de parcourir sa scolarité d'une manière continue.*
- *L'enseignement prendra en compte les différences individuelles, par une pédagogie différenciée et personnalisée.*
- *On applique une pédagogie du succès plutôt qu'une pédagogie de l'échec.*
- *On privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le développement corporel, la curiosité d'esprit et l'esprit critique.*

*« Le sens de la vie : le but de tout est d'évoluer ».*

- Bernard Werber

## Comment atteindre ces objectifs ?

En développant :

- *Une volonté de changement.*
- *Un effort de sélection en matière de compétence et d'engagement réels du personnel enseignant.*

En veillant :

- *A la continuité dans les apprentissages en vue d'assurer à tous les enfants les socles de compétences nécessaires à leur insertion sociale et la poursuite de leurs études.*
- *Au respect des rythmes individuels par les différenciations des apprentissages.*
- *Au non-redoublement durant leur premier cycle, la première évaluation sommative intervenant au terme de la deuxième année primaire.*
- *A conforter les écoles et les enseignants dans une dynamique de la réussite.*
- *A associer les parents à la vie de l'école et d'assurer une véritable collaboration entre eux.*
- *A favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement.*
- *A l'harmonisation entre le primaire et le secondaire.*
- *Placer l'enfant dans des situations qui le mobilise.*
- *Articuler « pratique et « théorie ».*
- *A sa participation.*

*« Pour apprendre quoi que ce soit, commencer par y trouver un sens ».*

- Seymour Papert

En préconisant :

- *Une pédagogie active, participative, globale, fonctionnelle, interculturelle, prenant en compte l'environnement social et culturel des enfants.*
- *Une pédagogie partant du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations, en équilibrant les moments collectifs (ateliers, groupes d'intérêt, ... ) et les moments d'individualisation pour permettre la transmission ou la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de l'acquisition de compétences.*

En privilégiant :

- *Les activités de découvertes, de création et de production.*
- *Les nouvelles technologies.*
- *Les activités culturelles et sportives.*

*« J'essaie toujours de faire ce que je ne sais pas faire, c'est ainsi que j'espère apprendre à le faire ».*

- Picasso

## Projet d'Établissement – Notre école est...

Une école fondamentale en plein expansion qui compte environ 500 élèves de tous horizons.

Une école qui considère comme atout la multiculturalité en apportant une aide spécifique aux enfants.

Une école favorisant une ouverture sur l'extérieur qui permet de donner du sens aux apprentissages.

Une école qui veille attentivement à la maîtrise du français comme tremplin pour tous les apprentissages.

Une école qui permet aux enfants un épanouissement intellectuel, affectif, physique et relationnel.

*« Tu Celui qui ne comprend pas, et qui le dit, est celui qui fait le plus évidemment preuve d'intelligence car il a compris qu'il n'a pas compris et c'est ce qui est le plus difficile à comprendre. Remercions-le, car il fait un cadeau à tous ceux qui, autour de lui, croyaient, à tort, avoir compris».*

- Albert Jacquard

## Orientations Pédagogiques 1 et 14 (articles 8 et 12 du DM)

**Placer l'élève dans des situations qui mobilisent les compétences disciplinaires et transversales.**

**Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.**

### *Actions concrètes existantes :*

- *Psychomotricité une fois par semaine.*
- *Jeux de groupe, d'équipe.*
- *Groupe 5/8, une fois par semaine.*
- *Entretien familial.*
- *Bibliothèque (raconter une histoire à la bibliothèque en petits groupes).*
- *Aires de jeux (coin maison, poupées, magasin,... ) .*
- *Travail en ateliers.*
- *Cadeaux (fêtes des mères,... ) .*

*« Tu C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière ».*

- Donald-Wood Winnicot

## Orientations Pédagogiques 2 ( article 8 du DM)

Privilégier les activités de découverte, de production et de création.

### Actions concrètes existantes :

- *Projet Wiels -> muser.*
- *Sorties culturelles, sportives, sociales,... avec exploitation en classe.*
- *Animations au sein de l'école par des intervenants extérieurs.*
- *Moments libres de création.*
- *Projet de Chorale et création musicale : REMUA*

*« Nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, c'est nous apprendre à nous servir de la raison d'autrui. »*

- J.J. Rousseau

## Orientations pédagogiques 3 ( article 8 du DM)

**Articuler « pratique » et théorie**

**Construire des concepts à partir de la pratique.**

*Actions concrètes existantes :*

- *Mathématiques.*
- *Manipulations diverses (planète, citrons, réglettes, jetons, ... ).*
- *Ateliers logiques (conservation, ...)*
- *Blocs de mousse en gym.*
- *Capacités.*
- *Poids.*
- *Recettes.*
- *Français.*
- *Métaphonologie avec matériel par les logopèdes.*
- *Eveil.*
- *Passer par le cors (5 sens, ... ).*
- *Intervenants extérieurs (Cap Sciences).*

*« Il n'y a pas de véritable savoir sans construction personnelle de soi et de son propre savoir».*

- J.J. Rousseau

## Orientations pédagogiques 4 (article 8 du DM).

Équilibrer travail individuel et travail collectif.

Développer la capacité à faire des efforts pour atteindre un but.

### *Actions concrètes existantes*

- *Jeux de coopération en classe, au cours de gymnastique.*

Maternel :

- *Apprendre à terminer un travail.*
- *Frontal, atelier et travail individuel.*

Primaire :

- **Travailler en 3 temps : travail individuel, mise en en groupe, mise en commun.**

*« Il faut savoir s'instruire dans la gaieté. Le savoir triste est un savoir mort. L'intelligence est une joie ».*

- Voltaire

## Orientations Pédagogiques 5 (articles 8 et 15 du DM)

**Obliger la participation de l'élève à toutes les activités liées à la certification et l'octroi du CEB.**

**Quelles sont les modalités d'organisation de l'année complémentaire ? (en lien avec le point 12 : péda différenciée).**

*Actions concrètes existantes :*

- *Prise en charge par les logopèdes, suite à des évaluations formatives.*
- *Prof d'adaptation à la langue.*
- *Accès à la BCD.*
- *Projet invitation d'auteurs.*
- *Sorties culturelles.*

*« Pour apprendre quoi que ce soit, commencer par y trouver un sens ».*

- Seymour Papert

## Opérations pédagogiques 6 (article 8 du DM)

**Favoriser l'éveil aux professions, informer des filières de formation.**

*Actions concrètes existantes :*

- *Invitation d'un professionnel (journaliste, avocat, écrivain, chanteurs, artistes,... ) .*
- *Foire du livre (rencontrer avec un auteur).*
- *Visiter des écoles secondaires.*

*« Un professeur doit croire à la valeur et l'intérêt de la matière qu'il enseigne comme un médecin croit à la santé ».*

- Gilbert Highet

## **Orientations pédagogiques 7 (article 8 du DM)**

**Recourir aux technologies de la communication et de l'information comme « outils » de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage.**

*Actions concrètes existantes :*

- *L'école possède une classe informatique composée de 7 ordinateurs (ateliers informatiques).*
- *Création d'un journal des enfants.*
- *Des cours de sciences avec support multi-média.*

*« Apprendre ? Certainement, mais vivre d'abord, et apprendre par la vie, dans la vie ».*

- Voltaire

## **Orientations pédagogiques 8 (article 8 du DM)**

**Susciter le goût de la culture et de la créativité en participant à des activités culturelles et sportives**

*Actions concrètes existantes :*

- *Journées sportives.*
- *Théâtre, cinéma, musée avec animation, préparation et exploitation.*
- *Sortes à la ferme.*
- *Patinage.*
- *Natation.*
- *Rallye en forêt.*
- *Journée musicale + animation.*

*« Il n'y a qu'une façon d'apprendre, c'est par l'action ».*

- Paul Coelho

## **Orientations pédagogiques 9 (article 8 du DM)**

**Eduquer au respect de la personnalité et des convictions, au devoir de proscrire la violence (morale/physique)**

**Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable.**

*Actions concrètes existantes :*

- *Madame propreté – jeux éducatifs en classe.*
- *Bulletin comportement.*
- *Lecture de textes concernant le racisme, la violence.*
- *Tambours pour la paix.*
- *Procédé de vote (Prix Versele,...).*
- *Charte et charges.*
- *Education au respect lors des sorties.*

*« Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre ».*

- J.J. Rousseau

## **Orientations pédagogiques 10 (article 8 du DM)**

Participer à la vie du quartier, de la commune, s'y intégrer.

### *Actions concrètes existantes :*

- *Exposition à la maison de quartier.*
- *Nuit et activités au Wiles.*
- *Visite du Delhaize.*
- *Invitation d'auteurs en collaboration avec la maison de quartier.*

*« L'éducation doit se donner comme objectif primordial la formation d'un individu capable, non de subir, mais d'agir socialement ».*

- Pierre Trinquier

## Orientations pédagogiques 11 et 15 (article 12 et 15 du DM)

**Respecter le rythme de l'élève en pratiquant l'évaluation formative.**

*Actions concrètes existantes :*

Maternel :

- *Observation par le travail en ateliers, sous-groupes.*

Primaire :

- *Tutorat en classe.*
- *Sous-groupes.*
- *Remédiation en classe, avec la logopède et avec le maître d'adaptation.*
- *Testing début de 3<sup>ème</sup> maternelle.*
- *Testing fin de 2<sup>ème</sup> primaire.*
- *Prévention pour la dyscalculie, la dyslexie et la dysorthographe.*

« Toute connaissance est une réponse à une question ».

- Gaston Bachelard

## **Orientations pédagogiques 12 (article 15 du DM)**

**Respecter le rythme de l'élève en pratiquant la pédagogie différenciée.**

*Actions concrètes existantes :*

- *Exercices de dépassement.*
- *Pour les enfants les plus faibles, un enseignement individualisé est prévu avec des prises en charge régulières par les logopèdes et les maîtres d'adaptation à la langue.*

*« C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction et non dans la réussite. Un plein effort est une pleine victoire».*

- Gandhi

## **Orientations pédagogiques 13 (article 12 du DM)**

Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

### *Actions concrètes existantes :*

- *Sorties théâtrales et création de spectacle à l'école.*
- *Fête de fin d'année.*
- *Projet Wiels.*

*« Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre ».*

- François de Closets

## **Orientations pédagogiques 16 (article 100)**

**Classes de dépaysement et de découvertes.**

*Actions concrètes existantes :*

- *Classes vertes à Hachy.*

*« Il Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun :  
l'épanouissement de chacun dans le respect des différences».*

- Françoise Dolto

## Orientations pédagogiques 17 (décret PSE)

Projet Santé.

### *Actions concrètes existantes :*

- *Visite médicale.*
- *Sensibilisation à l'hygiène.*
- *Jour du fruit.*
- *Education sexuelle.*
- *Animation santé (poux, dents,...).*
- *Collations saines.*

« La liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous ».

- Marbeau

## Orientations pédagogiques 18 (article 67 et 69 du DM)

**De quelle manière la communication est-elle favorisée entre l'élève, les parents (ou tuteurs) et le personnel enseignant ainsi que la direction et les auxiliaires d'éducation ?**

### *Actions concrètes existantes :*

- *Journal de classe.*
- *La farde d'avis.*
- *Réunion des parents.*
- *Conseil de participation.*
- *Accueil en maternel de 8h30 à 9h.*
- *Convocation des parents auprès de la direction.*
- *Accueil dans la cour et étude pour le primaire.*
- *Fête de l'école.*
- *Projet Wiels.*

*« L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux ».*

- Paul Valéry

**Dans mon école à moi, on est tous différent.**

**Ensemble on joue, on agit, on vit.**

**Dans mon école à moi, on apprend à être tolérant.**

**On fait des essais, on fait des erreurs, puis on réussit.**

**Dans mon école à moi, dès la maternelle on apprend**

**A compter, à calculer, à peser, à mesurer.**

**Dans mon école à moi, petits et grands on apprend**

**A lire, à écrire, à parler, à écouter.**

**Viens dans mon école à moi, tu verras on y étudie**

**Dans la joie et on s'épanouit en découvrant l'autonomie...**

Avec les compliments de toute l'équipe éducative...